

# ARRETE MUNICIPAL

## N°20-2025

**Arrêté du 03 Février 2025**

**Objet : Réglementation de la circulation chemin des Bruyères –pose de réseau électrique HTA souterrain**

Le Maire de la Commune de MONTROND-LES-BAINS (Loire)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2212-1 et L 2212-2,

Vu le Code de la Route, 1ère et 2ème parties notamment les articles 225,

Vu le décret n° 58-1217 et l'ordonnance n° 58-1216 du 15 décembre 1958 relatifs à la réglementation de la circulation,

Vu la demande de l'entreprise CITEOS Chemin des Frères Lumière 42110 FEURS

Considérant qu'il importe de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'éviter les accidents susceptibles de se produire lors des travaux de pose de réseau électrique HTA souterrain

### ARRETE

**Article 1 :**

En raison des travaux précités chemin des Bruyères, **la circulation de tous les véhicules sera interdite (sauf riverains, services de secours et services de ramassage d'ordures ménagères) du lundi 10 février 2025 à 8 h au lundi 10 mars 2025 à 17 h**

**Une déviation sera mise en place par route de Saint-Etienne**

**Article 2 :**

La signalisation de cette réglementation provisoire sera mise en place par l'entreprise CITEOS et l'arrêté sera affiché 72 h à l'avance sur le lieu où se déroulent les travaux.

**Article 3:**

Les contrevenants au présent arrêté seront poursuivis conformément aux lois en vigueur.

**Article 4 :**

Les services de Gendarmerie ainsi que le service de Police Municipale seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5 :**

Le présent arrêté sera affiché en mairie et adressé à :

- M. le Directeur Général des Services de la commune
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
- Service de la Police Municipale
- CITEOS
- Services de secours
- CCFE

chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution

Le Maire de Montrond les Bains,

Serge PERCET

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Montrond-les-Bains. The stamp contains the text 'Mairie de Montrond-les-Bains' and '42110'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Serge Percet'.